



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Inspection Pédagogique  
Régionale**

**Secrétariat des IA-IPR**

Tél. 03 22 82 39 70

Mél :

Ce.ipr@ac-amiens.fr

ludovic.legry@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

**Horaires d'accueil du public :**  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

**Horaires d'accueil téléphonique :**  
8h00 à 17h30  
du lundi au vendredi

Amiens, le 12 septembre 2018

Monsieur Ludovic LEGRY

Inspecteurs d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional  
de mathématiques  
Référent académique ISN

à

Mesdames et Messieurs les enseignants habilités en  
ISN et/ou enseignant en ICN

S/c du chef d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée ISN 2018.**

Je tiens d'abord à saluer votre investissement au quotidien dans l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. J'engage bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le projet académique 2018-2021, « Donner confiance, force et inspiration », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers : <http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de seconde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, accompagnement personnalisé). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Je continuerai à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de mes différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

En ce qui concerne les enseignements de spécialité en ISN l'équipe des enseignants habilités comprend désormais 95 professeurs de mathématiques, physique-chimie et sciences industrielles de l'ingénieur.

Monsieur Laurent CHENO est l'Inspecteur Général en charge de ces enseignements.

Je continuerai de mener les visites d'inspections sur ces enseignements avec l'accompagnement de mes collègues IA-IPR des disciplines concernées.

Cyprien ACCARD est en charge du site disciplinaire (isn.ac-amiens.fr). Isabelle GILLARD assure la mission de coordinateur de formation.

Je tiens par ailleurs à attirer votre attention sur **l'utilisation de votre messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais de la liste isn. Je vous prie d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

### » Les enseignements

Pour le lycée aucun changement de programme n'intervient lors de cette rentrée scolaire. Cependant tous les élèves des classes de seconde passeront un test de positionnement de 50 minutes portant sur les compétences mathématiques lors de la deuxième quinzaine de septembre sur une plateforme numérique afin de préparer l'accompagnement personnalisé de chaque élève. Vous trouverez des exemples de tests à l'adresse suivante :

[http://eduscol.education.fr/test\\_accompagnement\\_mathematiques\\_niveau\\_seconde\\_gt/](http://eduscol.education.fr/test_accompagnement_mathematiques_niveau_seconde_gt/)

A la rentrée 2019 les enseignements d'exploration seront supprimés. Sera alors proposé en classes de Seconde un enseignement obligatoire SNT à raison d'1h30 hebdomadaire. Pour les classes de Première une discipline de spécialité NSI verra le jour pour 4h hebdomadaires. Cette dernière sera prolongée à la rentrée 2020 dans les lycées qui la proposeront pour un quota de 6h hebdomadaires en Terminale.

Pour plus de précisions concernant la réforme du lycée et le format du bac 2021, je ne manquerai pas de vous faire parvenir les informations dès que j'en aurai connaissance via la liste isn de la messagerie académique.

### » Les formations

Le plan académique de formations est consultable sur le site académique, dans l'espace PRO, formation des personnels, en sélectionnant l'onglet « plan académique de formation » à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/539-plan-academique-de-formation.html>

La date limite pour les inscriptions est le 21 septembre.

Les formations initiales sont cette année proposées pour les collègues souhaitant s'engager dans les enseignements en informatique.

Elles visent avant tout à développer les connaissances et compétences de ces enseignants intéressés.

Ces derniers pourront également passer une habilitation en vue d'enseigner la spécialité en terminales S rentrée 2019 suivant le modus operandi habituel. Pour ce qui est des modalités à venir en STN et NSI je reviens vers vous dès qu'elles me seront communiquées.

Pour ce qui est des autres formations les contenus seront adaptés rapport aux futurs programmes de STN et NSI. Ces dernières se dérouleront sur des mardis à compter de janvier 2019.

3/3

L'habituelle formation « de rentrée » se tiendra cette année courant décembre afin de s'appuyer sur des contenus qui seront d'ici là plus conséquents vis-à-vis des évolutions à venir.

Je remercie tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

» **Les résultats aux examens**

Les résultats de tous les examens pourront être consultés prochainement sur le site académique.

» **L'actualité de la discipline**

» **Concours Amiens 2.3** : je vous renvoie à la note communiquée dans les établissements en fin d'année scolaire passée et vous invite autant que possible à nous rejoindre sur ce projet en vue de favoriser les liaisons collège-lycée en informatique.

Je vous souhaite une bonne année scolaire et vous remercie de l'engagement que vous témoignez pour la réussite de nos élèves.



Ludovic LEGRY